

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER / DIRECTION  
GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES  
TECHNOLOGIQUES / BARPI**

## **Résultats de la recherche "ENTREPOT CARQUEFOU" sur la base de données ARIA - État au 30/11/2017**

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : [barpi@developpement-durable.gouv.fr](mailto:barpi@developpement-durable.gouv.fr)

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "ENTREPOT CARQUEFOU":

- Enseignements sectoriels : manutention-et-entreposage
- Type de publication : accident
- Date de publication : 2011-01-01 , 2017-11-30
- Pays : FRANCE
- Code NAF : h52-10
- Matières dangereuses relâchées : de 0 à 6
- Conséquences humaines et sociales : de 0 à 6
- Conséquences environnementales : de 0 à 6
- Conséquences économiques : de 0 à 6

## Accident

### Fuite de mélasse dans un bâtiment de stockage d'une sucrerie

N°47914 - 18/03/2016 - FRANCE - 971 - BAIE-MAHAULT

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47914/>



Sur un site de stockage de sucre et de mélasse, une fuite est détectée vers 10h20 sur un bac de 800 m<sup>3</sup> contenant 110 m<sup>3</sup> de mélasse ; 30 m<sup>3</sup> de mélasse se déversent et se mélangent aux eaux de pluie présentes sur le site depuis les intempéries survenues 2 jours auparavant. L'exploitant constate que les canaux bordant l'installation sont chargés de ce mélange eau-mélasse. La mer est également polluée par le mélange provenant des canaux via un exutoire. Des crabes sont englués dans les canaux et sur les berges.

Un barrage de terre est réalisé pour contenir le rejet. La mélasse encore présente dans la cuve fuyarde est transférée vers l'autre cuve de stockage. L'exutoire menant à la mer est obturé vers 15 h. Le canal et l'exutoire sont curés et 240 m<sup>3</sup> du mélange eau-mélasse sont pompés et transférés dans des conteneurs. Ces derniers sont ensuite transférés vers un centre de traitement. La terre souillée et récupérée lors du curage des fossés est également envoyée en centre de traitement. Le trou constaté en bas de la cuve à l'origine de la fuite est détecté et obturé 5 jours plus tard.

Le bac date de 1967. L'exploitant envisage plusieurs hypothèses à l'origine de la fuite :

- fragilisation du bac liée à la montée des eaux lors des intempéries ;
- choc avec un objet contondant lors du retrait des eaux ;
- problème de vétusté et de corrosion.

Afin d'éviter ce type d'accident, l'exploitant prévoit de :

- revoir les procédures de contrôle de l'intégrité des installations ;
- organiser un système de ronde avec une check-list de vérifications en début et fin de journée ;
- expertiser la structure des cuves (épaisseur des tôles, points de faiblesse, intégrité du béton...) ;
- installer une rétention autour des cuves de mélasse ;
- installer des vannes sur les canalisations évacuant les eaux de pluie afin de les fermer en cas de problème ;
- étudier l'étanchéité des murs ceinturant l'installation au niveau de la cuve et étudier la possibilité de les rehausser si besoin.

## Accident

### **Départ de feu dans le local de charge batteries chariots automoteurs d'un entrepôt N°44022 - 26/07/2013 - FRANCE - 60 - VERNEUIL-EN-HALATTE**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44022/>

Des employés d'un entrepôt de matériel électrique (autorisation rubrique 1510) découvrent à 0h15 un départ de feu sur un chargeur de batterie de chariots élévateurs. Ils alertent le poste de sécurité et éteignent le feu avec un extincteur. Un technicien de maintenance isole le local pour retirer le chargeur. L'intervention s'achève à 2 h. Seule une prise électrique est brûlée. L'inspection des installations classées est informée.

Après analyse des causes de l'accident, la prise de raccordement entre la batterie des chariots et le chargeur serait défectueuse (mauvais enclenchement). Cette défectuosité entraînerait une augmentation de température au niveau du branchement. L'exploitant prévoit ainsi de réaliser annuellement des thermographies de ses installations électriques afin de prévenir un tel risque.

---

## Accident

### **Combustion lente dans 4 cellules d'un silo de céréales.**

**N°42399 - 04/07/2012 - FRANCE - 36 - ISSOUDUN**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42399/>

Une combustion est détectée vers 8h30 dans 4 des 12 cellules de 500 t d'un silo béton de céréales de 30 m de haut, à la suite de travaux d'étanchéité effectués par un sous-traitant à proximité des extracteurs de poussières situés en toiture des capacités. Les 4 cellules contiennent respectivement 450 t de blé, 300 t, 350 t et 500 t d'orge. Les 4 autres cellules sont enfumées ainsi que 4 espaces intercellulaires de 100 t. Les pompiers arrosent les poussières se consumant et décolmatent ensuite les poussières agglomérées en sous-face des toits des cellules ; les capacités sont vidangées. A 21 h, les secours ne détectent plus aucun point chaud dans le silo mais 2 rondes de surveillance sont cependant effectuées à 1 h et 7 h avec une caméra thermique. L'emploi d'outillage par point chaud (chalumeau pour chauffer la matière bitumineuse) durant les travaux d'étanchéité et le manque de nettoyage des extracteurs sont à l'origine de l'accident. Cet incendie n'a pas eu de conséquences sur la sécurité du public ni sur l'environnement. A la suite de l'accident, l'exploitant remet à jour son plan de prévention ainsi que le permis de feu et révisé les consignes de sécurité et d'exploitation du silo (nettoyage, suivi de la thermométrie). Il effectue également un rappel des risques travaux auprès du personnel du site.

---

## Accident

### **Explosion en pied d'élévateur de silo entraînant d'autres explosions**

**N°47633 - 26/01/2016 - FRANCE - 64 - BOUCAU**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47633/>

Vers 6h30, une explosion se produit au niveau du pied de l'élévateur d'un silo portuaire en cours de chargement. Cette explosion entraîne deux autres explosions. Une explosion se situe dans le filtre du dépoussiéreur due aux particules incandescentes aspirées. Une autre a lieu dans les étages de la tour de manutention. Les techniciens d'exploitation entendent la déflagration sans identifier son origine. C'est un opérateur préposé au chargement des navires qui donne l'alerte suite à l'arrêt de l'approvisionnement en céréales. Les

techniciens d'exploitation constatent alors un défaut sur la sécurité relative à l'intensité. Ils acquittent le défaut sans effectuer de lever de doute et réactivent le fonctionnement de l'élévateur. Comme l'élévateur ne redémarre pas, ils décident d'aller inspecter l'installation et constatent une odeur de brûlé ainsi que le soulèvement de plusieurs plaques, l'ouverture de la porte d'accès du matériel de manutention en rez-de-chaussée. Quelques manches ont brûlé. L'ouverture des événements sur le circuit de dépoussiérage permet de limiter l'effet de surpression au niveau du filtre. Les structures des silos ne sont pas touchées.

Les pompiers alertés par un riverain se rendent sur site. Les mesures suivantes sont mises en place : arrêt du chargement du bateau, refroidissement préventif du pied d'élévateur à l'aide d'un RIA et vidange de l'élévateur.

L'accident est dû à l'effondrement de la poulie de la sangle. Celui-ci a entraîné le basculement du tambour qui, en continuant à tourner, a frotté la tôle de carénage jusqu'à sa fusion. Le contrôleur de rotation se trouvant sur l'autre axe de la poulie toujours en mouvement, aucune détection de défaut n'était réalisée. Les microfissures à l'origine de la rupture de l'arbre se sont formées suite aux efforts considérables supportés par les tambours lors des réglages successifs de la tension de bande. La conception actuelle de l'élévateur ne permet pas de contrôler visuellement l'état des bouts d'arbre sans engager des travaux lourds. Par ailleurs les procédures d'exploitation et la formation du personnel peut être mise en cause, compte tenu des réactions des techniciens d'exploitation.

L'exploitant fait réaliser une étude montrant que le temps de montée en température jusqu'à atteindre l'inflammation des poussières accumulées en pied d'élévateur est évalué à 1 minute. Pour prévenir de nouveaux accidents, l'exploitant met en place les mesures suivantes :

- 1 contrôleur de rotation supplémentaire en vis-à-vis avec celui existant en tête et en pied d'élévateur ;
- des capteurs de température palier et tôle dans les zones à risques de frottement ;
- l'acquiescement des défauts de sécurité sur un boîtier permettant l'arrêt immédiat de l'installation ;
- variateur de puissance sur le moteur pour limiter les contraintes subies par les différents éléments mécaniques, notamment au démarrage.

---

## Accident

### Renversement d'un camion-citerne

N°45614 - 29/08/2014 - FRANCE - 69 - LYON

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45614/>



Un camion-citerne transportant 9 m<sup>3</sup> d'essence et 25 m<sup>3</sup> de gazole se renverse vers 14h10 sur une voie du port de Lyon. Le chauffeur est légèrement blessé. La citerne fuit au goutte-à-goutte. Le POI des parties communes du site est déclenché. Un périmètre de sécurité est établi. Le transporteur dépose partiellement la citerne à partir de 17h45 pour la relever. L'intervention s'achève à 23 h. L'activité du port n'est pas perturbée au cours de l'intervention.

L'analyse du transporteur pointe une vitesse trop importante du camion dans un virage à 90 °. Resté bloqué 35 minutes à la borne de sortie à cause d'un aléa technique sur celle-ci, le chauffeur stressé se presse de quitter le site. Il aborde un virage serré en coupant la ligne médiane à une allure inappropriée.

Le chauffeur est mis à pied pour faute. Le transporteur effectue une campagne de

sensibilisation de son personnel sur la base de la vidéo de l'événement.

---

## Accident

### Rupture d'une cellule de blé d'un silo.

N°41682 - 30/01/2012 - FRANCE - 76 - ROUEN

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41682/>



Dans un silo portuaire de 45 000 t de céréales, la paroi cylindrique d'une cellule en béton de 60 m de haut (Cap : 3 500 t) se rompt transversalement à 15 m de haut, laissant le stock de blé s'écouler sur le quai par la zone endommagée de 4 m<sup>2</sup>. Ce silo construit en 1983 se compose d'une tour d'élévation de 75 m de haut et de 18 cellules regroupées par blocs de 4 ou 6 cellules, 4 dans le cas présent. L'exploitant met en place un périmètre de sécurité de 150 m et vidange la cellule endommagée ainsi que les 3 autres constituant le bloc pour limiter la pression sur les parois.

### Le non respect des données constructives à l'origine de l'accident

Une entreprise spécialisée avait diagnostiqué en 2008 des problèmes de corrosion des aciers et des défauts du béton, d'importance variable, sur les 4 silos implantés dans la zone portuaire. L'analyse des causes de l'accident met en avant le non respect des données constructives avec notamment un manque de ferrailage, un enrobage insuffisant, un espacement de cerces trop importants.

---

## Accident

### Perforation d'un GRV dans une remorque de transport

N°45522 - 17/07/2014 - FRANCE - 59 - COUDEKERQUE-BRANCHE

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45522/>

Lors de son arrivée sur un site d'entreposage pour la livraison d'un lot d'échelles, vers 10 h, le conducteur d'un poids lourd démarre au moment où une barrière automatique d'accès commence à redescendre. Il freine brusquement et entend un bruit provenant de la remorque. Il constate alors qu'un produit blanc se répand sur le sol. La remorque est chargée d'autres marchandises non destinées à cet exploitant, notamment des GRV de 1 m<sup>3</sup> de peinture.

L'un des réservoirs, mal arrimé dans la remorque, s'est déplacé lorsque le conducteur a freiné et s'est perforé en percutant les échelles. La peinture s'est alors écoulée dans le camion puis sur la voirie et le talus. Un périmètre de sécurité est mis en place autour de la zone de déversement. Le personnel du site place des bacs de rétention et épand de l'absorbant sur le produit déversé. Une entreprise spécialisée nettoie la voirie et décaisse les terres polluées pour les traiter en filière spécialisée.

Bien qu'indépendant des activités du site, l'exploitant signale que cet incident a permis de tester la procédure d'urgence en cas de déversement accidentel de marchandises dangereuses.

---

## Accident

### Déversement d'acides sur un site de stockage de produits dangereux

N°40581 - 03/06/2011 - FRANCE - 51 - SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40581/>



A la suite d'une mauvaise manoeuvre avec son chariot élévateur, un employé d'un dépôt de produits chimiques endommage vers 9 h un rack dans une alvéole de stockage ; un fût contenant un mélange acide (50 % acide nitrique et 10 % acide phosphorique) tombe et se perce. Le produit corrosif réagit avec le métal des armatures du rack et du fût, ainsi qu'avec de la limaille de fer présente sur la dalle. Une abondante fumée jaune et rouge est émise. L'équipe d'intervention interne met en place un barrage absorbant, puis ramasse le produit et nettoie la zone une fois la fumée dissipée. Les 120 palettes contenues dans l'alvéole sont ensuite évacuées car le rack de stockage endommagé est instable. 60 m<sup>2</sup> de dalle au sol, percée sur 4 cm, sont à remettre en état. Une société agréée pompe les eaux de rinçage. L'employé cariste souffre de légères lésions pulmonaires dues aux vapeurs acides émises. L'exploitant améliore la ventilation des bâtiments de stockage et les équipements de protection disponibles, ainsi que la formation des équipes d'intervention.

## Accident

### Déraillement de wagons-citernes de gazole

**N°45494 - 16/07/2014 - FRANCE - 33 - BASSENS**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45494/>

Deux wagons-citernes de gazole de 65 m<sup>3</sup> appartenant à un convoi ferroviaire quittant un dépôt pétrolier dérailent sans se coucher au niveau d'un aiguillage. Les citernes sont intactes et ne fuient pas. Le plan matière dangereuse du service ferroviaire est déclenché.

Le lendemain, un des wagons est remis sur les rails grâce à des vérins. Le second est dépoté avant sa remise sur les rails. Les voies ferrées sont endommagées. L'inspection des IC se rend se place. La responsabilité de l'entretien de cette portion de voie secondaire, au niveau du portail de sortie de l'embranchement particulier du site, n'est pas clairement établie. L'inspection demande des précisions sur ce point, un rapport sur l'incident et de tirer le retour d'expérience sur l'ensemble du site (mise à jour des plans de maintenance, du POI).

Les coûts de remise en état des voies ferrées ont été estimés à 50 kEUR.

## Accident

### Feu de séchoir

**N°46379 - 19/11/2014 - FRANCE - 16 - CHATEAUBERNARD**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46379/>

Un feu se déclare vers 14 h dans la partie refroidissement d'un séchoir contenant 200 t de maïs. Les sondes de température se déclenchent. L'installation est automatiquement mise en sécurité avec la fermeture des volets d'air et de la vanne pilotée d'arrivée de gaz. Le directeur et son adjoint ferment la vanne manuelle d'arrivée de gaz. Ils tentent d'éteindre les flammes avec des extincteurs puis alertent les secours. Ces derniers vidangent le séchoir et éteignent l'incendie. L'intervention se termine vers 19 h.

En raison de l'odeur de fumée, 200 t de maïs sont déclassées. Les eaux d'extinction sont confinées dans un bassin de décantation.

Le feu s'est déclaré dans la zone la plus froide du silo.

Une particule incandescente provenant du brûleur serait à l'origine du départ de feu.

## Accident

### Chute d'une grue dans un stockage de gaz souterrain

N°47886 - 11/04/2016 - FRANCE - 78 - BEYNES

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47886/>



Sur un stockage de gaz souterrain, une grue de 50 t chute vers 15h30 lors de sa mise en place dans une tranchée de 6 m de profondeur. Elle glisse et se retrouve sur le flanc, sur 2 canalisations de gaz, de 400 et 750 mm, à 51 bar. Le conducteur de la grue est légèrement blessé. Le POI est déclenché. Les installations sont mises en sécurité. Les employés sont évacués. Les pompiers réalisent un tapis de mousse préventif. Les canalisations sont purgées et une torchère est réalisée sur une portion d'une des conduites. L'intervention se termine vers 22 h. L'activité du site reprend.

L'emplacement prévu de la grue est constitué de plaques de répartition de charges en bois et présente une pente de 6 degrés. Ces plaques recouvertes d'un mélange d'eau et de terre ne permettaient pas d'assurer une adhérence suffisante pour la grue qui a glissé dans le sens de la pente pendant le calage.

## Accident

### Feu de cellule de stockage.

N°45326 - 03/06/2014 - FRANCE - 65 - TARBES

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45326/>

Un feu se déclare vers 13h40 dans une cellule de stockage de 500 m<sup>2</sup> d'un bâtiment de 2 000 m<sup>2</sup>. Une épaisse colonne de fumée noire est visible. Les flammes se propagent à une seconde cellule abritant un stock de pneus. Les pompiers évacuent la zone d'activité et éteignent l'incendie vers 17h30 avec 3 lances dont 1 sur échelle. Le bâtiment est détruit et 2 employés sont en chômage technique.

Des travaux de toiture réalisés avec un chalumeau et une bouteille d'acétylène seraient à l'origine du sinistre.

## Accident

### Fuite de nonylphénol dans un terminal portuaire.

N°39819 - 17/02/2011 - FRANCE - 59 - LOON-PLAGE

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39819/>



A 16h35, un conteneur de fûts de matières dangereuses est endommagé lors de sa manipulation dans une zone portuaire. Il contient plusieurs bidons de nonylphénol, de kérosène, d'éthanolamine, de butanol et de naphta. Un fût de 1 000 l de nonylamine fuit (produit corrosif et polluant marin). Les pompiers déploient 1 lance à mousse et interviennent sous scaphandre pour recouvrir de sable les zones souillées. Le conteneur est déplacé vers la zone réservée aux conteneurs endommagés. Lors de cette opération, le produit souille 400 m<sup>2</sup> de sol. Celui-ci est nettoyé le lendemain par une société spécialisée.

## **Accident**

### **Feu d'un transporteur à bande d'un séchoir dans un silo.**

**N°40988 - 24/09/2011 - FRANCE - 60 - PONT-SAINT-MAXENCE**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40988/>

Un feu se déclare vers 12 h sur un transporteur à bande en sortie du séchoir d'un silo comportant 12 cellules dont 9 pleines d'orge et de blé. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 1 lance à eau et effectuent des mesures d'explosimétrie. Les recherches de points chauds au niveau des cellules sont négatives. L'intervention des secours s'achève à 13h45 après ventilation des locaux. L'échauffement d'un rouleau de bande pourrait être à l'origine de l'incendie. La police municipale s'est rendue sur les lieux.

---

## **Accident**

### **Fuite de résine en solution dans une entreprise de transport et logistique.**

**N°42470 - 23/07/2012 - FRANCE - 80 - AMIENS**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42470/>

Dans une entreprise de transport et de logistique, 500 l de résine en solution fuient d'une cuve de 1 000 l vers 22h20 et se déversent dans la remorque d'un poids lourd et sur le quai de chargement. Les secours évacuent 7 personnes et installent une lance à mousse en protection. Ils récupèrent le produit écoulé dans des fûts fournis par l'exploitant.

---

## **Accident**

### **Incendie d'une plateforme logistique d'une société de vente en gros de biens domestiques**

**N°43871 - 07/06/2013 - FRANCE - 27 - PONT-AUDEMER**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43871/>

Un feu se déclare vers 16h15 dans un local transformateur adjacent à un entrepôt soumis à autorisation. Le service de l'électricité isole le local, privant de courant la société. 175 employés des 2 entreprises sont en chômage technique pour au moins 2 jours. Les pompiers quittent les lieux à 19 h.

---

## **Accident**

### **Fuite sur un bac de pétrole brut**

**N°45159 - 10/03/2014 - FRANCE - 04 - MANOSQUE**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45159/>

Une fuite de 30 m<sup>3</sup> de pétrole brut léger se produit sur un site de stockage d'hydrocarbures. Un déversement de 25 m<sup>3</sup> se répand dans une rétention ainsi que dans une fosse tampon. Les 5 m<sup>3</sup> restants s'écoulent en surface d'une rétention de saumure (épandage sur plusieurs centaines de m<sup>2</sup> contenu par un barrage). La fuite est due à une vanne de purge entrouverte par erreur.

---

## **Accident**

### **Feu d'entrepôt frigorifique**



**N°45384 - 19/06/2014 - FRANCE - 38 - AGNIN**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45384/>

Un feu se déclare vers 7 h dans un entrepôt frigorifique. Les flammes sont localisées dans une chambre froide contenant 60 t de glaces, sorbets et produits surgelés à - 20°C. Les pompiers éteignent le feu à 8 h avec 1 lance à eau et ventilent la chambre froide. Le sinistre est parti d'un tableau électrique. Les éventuels dommages subis par les installations de réfrigération ne sont pas connus.

**Accident**

**Rupture d'un flexible de chargement dans un dépôt pétrolier**

**N°46920 - 20/07/2015 - FRANCE - 13 - FOS-SUR-MER**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46920/>



Vers 3h30 dans un dépôt pétrolier, un flexible de chargement se rompt en fin d'opération. 30 l d'essence se déversent. Un chauffeur, aspergé, est pris en charge par les pompiers.

**Accident**

**Débordement des eaux de traitement d'un stockage souterrain de gaz naturel**

**N°47706 - 20/02/2016 - FRANCE - 60 - GOURNAY-SUR-ARONDE**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47706/>

Un employé constate vers 11 h le débordement de 300 l des eaux de traitement d'un stockage souterrain de gaz naturel. Les eaux se déversent sur la route interne au site. Parallèlement, des riverains signalent des odeurs anormales aux pompiers.

Le débordement est consécutif à une erreur de remise en configuration des robinets permettant la liaison entre l'unité de traitement et les ballons de récupération des eaux à la suite d'une opération de maintenance.

**Accident**

**Feu d'entrepôt alimentaire.**

**N°42278 - 12/06/2012 - FRANCE - 94 - RUNGIS**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42278/>

Un feu se déclare vers 1h35 dans un entrepôt de 3 000 m<sup>2</sup>, au coeur du Marché d'Intérêt National (MIN) de Rungis. Compte tenu de la configuration des entreprises implantées dans la structure en feu, un risque d'extension du sinistre est envisagé. Le service incendie du MIN, rapidement rejoint par 130 pompiers, éteint l'incendie vers 4h45 avec 10 lances dont 2 sur échelle et 1 lance canon. Ils arrosent ensuite les foyers résiduels et dégarnissent les lieux jusqu'à 12 h. Le 2ème étage du bâtiment est détruit et la toiture est partiellement effondrée. Aucune information n'est donnée quant aux éventuels dommages subis par les installations de réfrigération mettant en oeuvre des frigorigènes chloro-fluorés.

Grâce à l'intervention rapide des secours et aux caractéristiques constructives du bâtiment (murs coupe-feu, espace vide séparant en deux l'autre partie du hangar), l'incendie ne s'est pas propagé. Le volume d'eau utilisé pour éteindre le feu est estimé à 990 m<sup>3</sup>. Le

ruissellement des eaux d'extinction s'est opéré de la manière suivante :

- 20 % dans le collecteur des eaux pluviales (rejet sans prétraitement)
- 20 % dans la galerie du bâtiment sinistré
- 50 % dans le collecteur des eaux pluviales d'une autre société.

Les pertes par évaporation représentent les 10 % restant.

Après prélèvement et analyse des rejets dans les réseaux d'eaux pluviales, aucune anomalie n'est constatée.

A la suite de l'accident, l'exploitant envisage de mettre en place un système de détection incendie relié au poste de commandement sécurité du MIN. La surveillance du site sera également renforcée : vidéosurveillance, rondier...

## Accident

### Incendie dans un bâtiment

**N°47798 - 22/03/2016 - FRANCE - 43 - BLAVOZY**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47798/>



Vers 20 h, un feu se déclare dans un bâtiment de 800 m<sup>2</sup> à structure métallique au niveau d'une mezzanine. La toiture dépourvue d'exutoire est recouverte par ailleurs de panneaux photovoltaïques. La structure abrite 6 entreprises. Au moment du sinistre, 5 employés d'une entreprise de construction sont encore sur les lieux. Deux d'entre eux sont légèrement brûlés aux mains. Un des 2 est transporté à l'hôpital.

Les secours utilisent une réserve de 2 000 m<sup>3</sup> d'eau pour circonscrire l'incendie qu'ils combattent de l'extérieur pour ne pas être gênés par les panneaux photovoltaïques. Plusieurs explosions de bouteilles de gaz et de bombes aérosols ponctuent l'intervention. Le lendemain, en milieu de matinée, les pompiers sont encore sur place pour noyer des pneumatiques qui brûlent toujours.

Le bâtiment est détruit. Dans l'entreprise de plomberie, 4 employés sont en chômage technique. L'activité des autres entreprises ayant leur siège ailleurs n'est pas interrompue. Selon les médias, la piste accidentelle est privilégiée.

La tenue de la toiture durant le feu a permis de conserver l'intégrité de l'installation photovoltaïque qui ne s'est ainsi pas déformée, ni effondrée. Toutefois, quelques panneaux sont endommagés.

#### Caractéristiques de l'installation photovoltaïque :

- Surface en toiture : 465 m<sup>2</sup> ;
- Puissance : 66 kW ;
- Un réseau de câbles électriques (courant continu) relie les panneaux à des coffrets de coupure et de protection, avant 2 onduleurs qui se trouvent dans un local technique en façade du bâtiment ;
- L'installation est construite sur des rails en aluminium fixées au bardage de toiture.

## Accident

### Fuite de fioul lourd dans un dépôt pétrolier

**N°39908 - 24/02/2011 - FRANCE - 13 - FOS-SUR-MER**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39908/>

Dans un dépôt pétrolier, une fuite est constatée vers 10h10 sur une ligne de fioul lourd au niveau d'un supportage ; 200 l d'hydrocarbures s'écoulent. Les opérations en cours sont stoppées et l'installation est mise en sécurité. Des sociétés spécialisées réparent la conduite et nettoient la zone.

## Accident

### Rupture d'une colonne dans un puits d'un site de stockage souterrain d'hydrocarbures en cavités salines

N°41801 - 23/01/2012 - FRANCE - 04 - MANOSQUE

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41801/>



Lors du remplissage d'une cavité, une colonne se rompt dans un puits d'un site de stockage souterrain d'hydrocarbures en cavités salines. Le délai de déclenchement des sécurités engendre le transfert de plusieurs dizaines de m<sup>3</sup> de gazole et de saumure vers les rétentions de saumure. Aucun rejet dans le milieu naturel n'est constaté.

## Accident

### Arc électrique dans un entrepôt frigorifique.

N°45292 - 20/05/2014 - FRANCE - 62 - SAINT-LAURENT-BLANGY

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45292/>



Dans un entrepôt frigorifique, 2 ouvriers sous-traitants sont brûlés dont 1 gravement suite à un arc électrique lors de la maintenance d'un transformateur (380 V/800 A). Les secours éteignent l'incendie et transportent les deux blessés à l'hôpital. L'alimentation du site est coupée mais le bâtiment possédant une autonomie de 8 h, l'activité n'est pas impactée.

## Accident

### Explosion de coffret électrique dans un dépôt pétrolier

N°45478 - 01/07/2014 - FRANCE - 45 - SEMOY

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45478/>

A la suite de la détection d'une anomalie (éclairage des bâtiments) par le système de vidéosurveillance d'un dépôt pétrolier à 2 h du matin, un agent d'astreinte se rend sur place et découvre des bris de vitres. En pénétrant dans un local technique, il constate qu'un coffret électrique est endommagé.

L'éclairage est remis en service. Seule la clôture anti-intrusion, alimentée par le coffret endommagé, est à l'arrêt. Le dépôt est placé en mode dégradé. Un employé reste sur place le jour et un agent de sécurité la nuit.

D'après les premiers éléments de l'enquête menée par l'exploitant, il semblerait que les batteries à l'intérieur du coffret aient libéré un gaz inflammable qui aurait entraîné une explosion.

## Accident

### Feu de séchoir à grain

**N°46382 - 01/11/2014 - FRANCE - 64 - BOUCAU**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46382/>

Le directeur d'un silo de grain est informé du déclenchement des sécurités d'un séchoir et du constat de brûlures sur les tôles d'un coin de l'installation, au niveau d'une passerelle, par le pilote des installations de séchage.

Les pompiers sont alertés et le personnel est mis en sécurité. Le service du gaz interrompt l'alimentation du site. Les pompiers n'ont pas à procéder à une extinction. Ils déblayent simplement la passerelle concernée par le début de combustion. L'intervention s'achève moins de 3 h plus tard.

---

## Accident

### Feu de carton dans un entrepôt

**N°46722 - 09/06/2015 - FRANCE - 60 - BARBERY**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46722/>



Dans un entrepôt soumis à enregistrement, un feu se déclare à 15 h dans un stockage à l'air libre de cartons usagés. Le personnel attaque le sinistre avec des lances à eau dans l'attente de l'intervention des secours. L'incendie est éteint à 20 h. Les secours quittent le site à 20h30. Lors de l'événement, 80 personnes sont confinées pendant près de 6 h. L'événement fait par ailleurs l'objet d'une couverture médiatique (le parisien, Oise média, etc.).

Les 100 m<sup>3</sup> d'eau d'extinction sont rejetées dans le milieu naturel. L'exploitant évacue 60 t de cartons brûlés et mouillés. L'inspection des installations classées rappelle à l'exploitant que les eaux d'extinctions auraient dû être confinées dans un bassin dédié et n'être relâchées qu'après analyse, même si aucun additif n'a été utilisé. Les dommages matériels à l'intérieur de l'établissement sont estimés à 8 000 euros.

Le non-respect de l'interdiction de fumer sur le site pourrait être à l'origine de l'incendie.

L'exploitant rappelle cette consigne auprès de son personnel et de ses prestataires (transporteurs). Il prévoit également une révision de son plan d'opération interne (POI) d'ici la fin 2015.

---

## Accident

### Feu dans un silo de blé

**N°46975 - 29/07/2015 - FRANCE - 44 - SAINT-NAZAIRE**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46975/>

Vers 11h30, un feu se déclare au niveau du filtre à poussières d'un extracteur situé en tête d'un silo vertical rempli de blé. Le POI est déclenché. Les pompiers éteignent l'incendie vers 14 h à l'aide d'une lance. Vers 16 h, un nouveau foyer est identifié dans une des cellules du silo de 600 t de blé. Il est éteint vers 18 h. Une centaine de kilos de blé est retirée de la surface de la cellule. La surveillance du silo est assurée par les moyens de l'établissement. Douze personnes sont en chômage technique.

## Accident

### Pollution des sols aux hydrocarbures dans un dépôt de carburant

N°47374 - 06/11/2015 - FRANCE - 54 - CHENEVIERES

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47374/>

Dans un dépôt de carburant pour l'aviation, 40 cm d'hydrocarbures sont détectés sur l'un des piézomètres au nord du site. Des captages d'eau étant réalisés aux alentours du dépôt, les autorités sanitaires sont informées. L'exploitant met en place un système d'écémage sur le piézomètre via une pompe.

L'exploitant n'identifie pas l'origine de ces polluants. Ce surnageant est détecté à 35 cm de profondeur. Une odeur d'hydrocarbures avait été détectée une semaine auparavant dans le cadre de l'autosurveillance du site. Les analyses précédentes dans ce piézomètre n'ont pas révélé sa présence. Aucune trace d'hydrocarbures n'a été décelée dans les autres piézomètres du site. De plus, le sens d'écoulement de la nappe se fait du Nord au Sud. Le piézomètre, au nord du site, est donc en amont des réservoirs de stockage.

---

## Accident

### Présence d'hydrocarbures sur le toit flottant d'un bac de stockage dans dépôt pétrolier

N°47762 - 08/03/2016 - FRANCE - 38 - SERPAIZE

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47762/>

De fortes odeurs sont détectées aux abords d'un dépôt pétrolier. Celles-ci proviennent de la présence de 15 m<sup>3</sup> de naphta sur le toit flottant d'un bac de stockage. Les équipes d'intervention du dépôt mettent en place des moyens de pompage pour retirer les hydrocarbures et les traiter selon la réglementation. Selon l'exploitant, cet incident n'a pas d'impact sur l'environnement et n'a pas généré de nuage explosif au-dessus du bac. Les communes alentours et les services de secours sont informés de l'incident par l'exploitant.

---

## Accident

### Incendie de bâtiments de stockage

N°41509 - 29/12/2011 - FRANCE - 06 - ANTIBES

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41509/>



Un feu se déclare vers 18h30 dans un ensemble de 4 bâtiments de stockage. Plusieurs explosions se produisent pendant l'intervention des secours et blessent légèrement 2 pompiers. Le dispositif d'attaque du feu est constitué de 6 lances à eau, des difficultés d'alimentation sont rencontrées à cause d'une baisse de pression au niveau des bornes incendie. 3 riverains sont évacués après l'instauration d'un périmètre de sécurité. Les pompiers refroidissent une vingtaine de bouteilles de gaz dont plusieurs d'acétylène avant de commencer le déblaiement. Au cours de cette opération, 3 bouteilles d'acétylène sont retrouvées éventrées. Le dispositif de secours et de surveillance est levé le 31/12 à 9 h.

---

## Accident

### Feu d'un bâtiment regroupant plusieurs entreprises de stockage

**N°42569 - 30/07/2012 - FRANCE - 69 - SAINT-BONNET-DE-MURE**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42569/>



Un feu se déclare vers 23h45 dans un dépôt de meubles implanté dans un bâtiment regroupant plusieurs entreprises. Une abondante fumée est visible à plusieurs kilomètres et des explosions sont entendues. Une centaine de pompiers éteint l'incendie vers 5h30 avec 10 lances dont 3 sur échelle et en utilisant par intermittence jusqu'à 300 m<sup>3</sup>/h d'eau. Les derniers foyers résiduels seront arrosés jusque dans la nuit. Les services de l'assainissement sont informés.

Le dépôt de meubles de 2 000 m<sup>2</sup> est détruit, de même qu'un garde-meuble de 1 800 m<sup>2</sup> dont les 10 employés sont en chômage technique. Une entreprise de gardiennage de véhicules est endommagée. Les restes du bâtiment risquant de s'effondrer, la municipalité prend un arrêté de mise en péril. La gendarmerie effectue une enquête.

**Accident**

**Feu d'un entrepôt de stockage d'aliments pour bétail.**

**N°44274 - 31/08/2013 - FRANCE - 56 - LORIENT**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44274/>

Un feu se déclare vers 23 h sur un transporteur à bande, dans un silo plat de 4 000 m<sup>2</sup> abritant 3 000 t d'aliments pour bétail. L'agent de sécurité aperçoit une importante fumée noire et donne l'alerte. Une explosion de poussières est redoutée. Les pompiers éteignent l'incendie vers 5 h. Le transporteur à bande transportait des farines en cours de déchargement d'un cargo.

**Accident**

**Feu de l'entrepôt logistique d'une société de transport**

**N°45028 - 08/03/2014 - FRANCE - 03 - MONTLUCON**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45028/>

Un feu se déclare vers 18h40 dans un entrepôt de 2 200 m<sup>2</sup> d'un transporteur routier. Le bâtiment de bois et de tôles contient des palettes en bois et des emballages plastiques. Les flammes se propagent à plusieurs camions et véhicules dans la cour de l'établissement. Une cuve de GPL est soumise au rayonnement thermique. Au cours des reconnaissances, les pompiers découvrent que 2 t de bicarbonate d'ammonium se trouvent également dans le bâtiment. Le feu est éteint à 23h15. Le bâtiment est détruit sur 1 800 m<sup>2</sup>. Il n'y a pas de chômage technique. La police enquête sur le sinistre.

**Accident**

**Feu dans une entreprise de transport.**

**N°45454 - 05/07/2014 - FRANCE - 69 - NEUVILLE-SUR-SAONE**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45454/>



Un feu se déclare vers 16h45 sur des remorques de poids lourds stationnées sur le parking

d'une entreprise de transport. Les flammes se propagent au bâtiment de 3 600 m<sup>2</sup>. Les pompiers établissent un périmètre de sécurité et évitent la propagation à une usine seveso voisine. Ils éteignent l'incendie vers 21h35. Intoxiqués par les fumées, 2 d'entre eux sont soignés sur place. Une partie du bâtiment est endommagée et 3 poids lourds sont détruits.

---

## Accident

### Feu dans un bâtiment de stockage d'une coopérative agricole

**N°47010 - 05/08/2015 - FRANCE - 46 - SOUILLAC**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47010/>

Vers 17h30, un feu se déclare dans un bâtiment de stockage de 1 000 m<sup>2</sup> d'une coopérative agricole. Le bâtiment abrite des hydrocarbures, un silo de 30 t de colza, un silo de 25 t soja et un silo vide. La gare jouxtant le site est évacuée. La circulation ferroviaire est interrompue. Les pompiers vidangent les silos. Ils éteignent l'incendie vers 23h10. Le bâtiment endommagé est détruit.

---

## Accident

### Feu d'entrepôt

**N°47983 - 30/04/2016 - FRANCE - 34 - VENDRES**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47983/>



Vers 16 h, un feu se déclare dans un entrepôt de stockage de 2 000 m<sup>2</sup> abritant 30 000 pneus usagés contenus dans 18 bennes. A l'arrivée des secours, l'entrepôt est entièrement embrasé et une épaisse fumée noire se dégage. L'incendie se propage à un terrain vague contigu ainsi qu'à la toiture d'une maison. Plusieurs habitations sous le vent sont évacuées. Une personne est relogée. Trois pompiers sont blessés et une personne est intoxiquée par les fumées. L'entrepôt est détruit. Vers 2 h, le sinistre est circonscrit. Une surveillance est mise en place pour la nuit.

---

## Accident

### Feu d'entrepôt

**N°40635 - 12/07/2011 - FRANCE - 55 - BAR-LE-DUC**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40635/>

Un incendie de véhicule se propage vers 1h10 à la toiture d'un entrepôt de marchandises de 10 000 m<sup>2</sup>. Les pompiers maîtrisent le sinistre vers 2h10 avec 4 lances dont 1 sur échelle. Le stockage n'est pas atteint.

---

## Accident

### Feu de broussailles sur un site de stockage d'alcools

**N°44358 - 12/08/2013 - FRANCE - 13 - PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44358/>

Un feu se déclare vers 15h40 lors d'un débroussaillage d'une zone inexploitée sur un site de stockage d'alcool de bouche et industriel classé Seveso. Deux sous-traitants en charge

l'opération attaquent le départ de feu avec des extincteurs pendant que le troisième donne l'alerte au personnel du site. L'équipe de première intervention interne éteint le feu avec des extincteurs supplémentaires, puis utilise une lance à eau pour noyer la zone devant le risque de reprise du foyer. Les moyens d'intervention sont maintenus sur place et les rondes renforcées afin de prévenir toute reprise du feu. L'accident dure 10 min et se limite à 50 m<sup>2</sup> de broussailles sont brûlés.

---

## Accident

### Déversement de pyridine

**N°45797 - 01/10/2014 - FRANCE - 93 - LE BLANC-MESNIL**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45797/>



Vers 15h40, un déversement de 200 l de pyridine est constaté sur le sol d'une entreprise de transports routiers de fret. Le rejet provient d'un fût, heurté au cours de son chargement dans un camion à quai. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité et 10 membres du personnel évacuent les lieux. Les pompiers épandent des produits absorbants et diluent le produit dans le réseau privé d'eau pluviale. Une société spécialisée se charge de récupérer et évacuer le produit. Une personne légèrement blessée est auscultée sur place.

---

## Accident

### Fuite de MTBE dans un dépôt pétrolier

**N°44357 - 04/08/2013 - FRANCE - 13 - FOS-SUR-MER**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44357/>



Pendant la nuit, 1 000 l de MTBE (Méthyl tert-butyl éther) fuient d'une ligne dans un dépôt pétrolier. Les pompiers interviennent. Le circuit est isolé. La fuite est arrêtée et le produit est pompé. L'inspection des installations classées est informée le lendemain.

---

## Accident

### Fuite de matière dangereuse dans une gare routière

**N°46268 - 17/02/2015 - FRANCE - 33 - FLOIRAC**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46268/>

Un GRV de 1 000 l d'alcool furfurylique fuit sur le quai de chargement/déchargement d'un centre logistique. Les 13 employés présents évacuent les lieux. Les secours établissent un périmètre de sécurité et stoppent la fuite à l'aide d'un bouchon (pinoche). La flaque de produit est ensuite absorbée à l'aide de buvards. Les déchets sont récupérés par une société spécialisée.

---

## Accident

### Un employé enseveli dans un silo de maïs

**N°47402 - 18/11/2015 - FRANCE - 64 - BOUCAU**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47402/>





Lors du nettoyage d'un silo de maïs vers 17h40, une partie des grains agglomérés aux parois chute. Un ouvrier est enseveli jusqu'au cou. Il est comprimé mais conscient, maintenu par son baudrier de sécurité. Les pompiers rencontrent des difficultés pour l'extraire. A l'aide de cordages, ils parviennent à l'évacuer via un trou d'homme. Gravement blessé, il est transporté à l'hôpital.

## Accident

### Malveillance sur un stockage de gaz souterrain

N°47746 - 04/03/2016 - FRANCE - 78 - ANDELU

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47746/>

Vers 23h30, un véhicule de type tout terrain enfonce le grillage d'un stockage de gaz souterrain. Le véhicule est incendié.

Après reconnaissance, les gendarmes ne signalent pas d'autres dangers.

## Accident

### Incendie d'un entrepôt de matériaux divers et de poids-lourds.

N°39863 - 20/02/2011 - FRANCE - 92 - NANTERRE

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39863/>

Un feu se déclare vers 3h dans un entrepôt de près de 9 000 m<sup>2</sup> appartenant à une société de transport et de déménagement. Guidés par les gardiens, les pompiers découvrent le sinistre : 2 camions, dont un rempli d'équipements de cuisine, brûlent sur l'aire de chargement. Le feu se communique à des racks de stockage ainsi qu'à une mezzanine en bois aggloméré. Près de 150 pompiers sont mobilisés pour circonscrire l'incendie vers 7h. La préfecture réquisitionne une pelleteuse afin d'aider les secours. Un immense panache de fumée se répand sur la Défense. La police effectue une enquête pour déterminer les causes du sinistre. Les jours suivants, des points chauds subsistent au coeur des décombres entraînant l'intervention ponctuelle des pompiers.

Sur les 9 000 m<sup>2</sup> couverts que compte l'entreprise, près de 6 000 m<sup>2</sup> sont ravagés. Le bâtiment ne disposait pas de système de désenfumage, ni de compartimentage coupe feu.

## Accident

### Feu d'un entrepôt regroupant plusieurs sociétés

N°40225 - 26/04/2011 - FRANCE - 91 - CHILLY-MAZARIN

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40225/>



Un feu se déclare vers 14 h dans un entrepôt de 9 000 m<sup>2</sup> composé de 4 entreprises : une de stockage et vente de meubles, une d'archivage papier, une de stockage de décors et costumes de théâtre et une de restauration. Un important panache de fumée est visible à plusieurs kilomètres ; l'aéroport voisin est informé mais le trafic aérien n'est pas impacté, ni celui de l'A6 proche. Les secours évacuent 14 personnes et 48 salariés d'une entreprise voisine située sous le vent. Un employé victime d'un malaise est examiné. Une partie des eaux d'extinction se déverse dans l'YVETTE. Plus de 70 pompiers éteignent l'incendie après

10 h d'intervention avec 13 lances dont 3 sur échelle.

Le chômage technique est envisagé pour une vingtaine d'employés. Une partie du stockage d'archives papier est dévastée. A cet endroit, le toit s'est effondré sur plusieurs milliers de m<sup>2</sup>.

---

## Accident

### Feu d'un entrepôt regroupant plusieurs sociétés

N°40239 - 27/04/2011 - FRANCE - 13 - MARSEILLE

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40239/>



Un feu se déclare vers 2h20 dans un entrepôt de 8 500 m<sup>2</sup> (ancienne usine de biscottes) abritant plusieurs sociétés en bordure de voie ferrée. Un panache de fumée de 50 m de haut et des flammes de 15 m sont visibles. L'incendie est entretenu par le matériel présent : meubles, cartons, solvants, matières plastiques, peintures, bouteilles de GPL et d'acétylène... Les secours évacuent une dizaine de personnes et plus de 80 pompiers maîtrisent l'incendie 5 h plus tard. Ils effectuent des travaux de déblaiement et éteignent les derniers foyers résiduels le lendemain vers 12h30 puis surveillent les lieux jusqu'au 29/04 au matin. Les 3/4 du bâtiment sont détruits dont : une société de déménagement de 2 000 m<sup>2</sup> d'où serait parti le feu, un stockage de décors et costumes du ballet national de Marseille sur 4 000 m<sup>2</sup>, une société de soudure, 2 poids-lourds et une voiture. Plusieurs employés pourraient être en chômage technique.

---

## Accident

### Feu de bâtiment de stockage de textiles

N°40589 - 01/07/2011 - FRANCE - 13 - MARSEILLE

H52.10 - Entreposage et stockage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40589/>



Dans le 3ème arrondissement de la ville, un feu se déclare vers 19h30 dans un bâtiment de 700 m<sup>2</sup> où sont stockés des tissus. Un panache de fumée s'élève au-dessus des Boulevards de Strasbourg et National tout proches ; les 2 axes sont coupés à la circulation et les immeubles voisins sont évacués. L'incendie se propage par la façade arrière à un immeuble adjacent dans un appartement au 3ème étage.

Les secours coupent l'alimentation en gaz et en électricité et combattent les flammes dans les étages, ainsi qu'en toiture à l'aide d'échelles mécaniques équipées de 11 lances pour éviter l'extension et la propagation aux immeubles voisins.

La structure métallique d'une partie de la toiture du bâtiment s'effondre sous l'effet de la chaleur, le bâtiment et un appartement du 3ème étage sont détruits à 100 %, un autre au 2ème étage à 75 %, un dernier au 1er étage à 50 %. Les fumées ont endommagé les 3 autres appartements. Un établissement de culte protestant avec une chapelle de 250 m<sup>2</sup> est proche ; la toiture de cette chapelle est également détruite, les bureaux et salles d'accueil de l'établissement au RDC ainsi que les 6 appartements au-dessus étant atteints par les fumées.

Un enfant de 6 mois et une femme enceinte, légèrement intoxiqués, sont transportés à l'hôpital. Un marin-pompier, blessé par la chute de matériaux, est arrêté 3 jours. Trois familles sont relogées.

Le sinistre est éteint à 6 h et le déblai et la mise en sécurité des structures se poursuivent jusqu'à 10 h.

---

## **Accident**

### **Feu d'un bâtiment regroupant plusieurs entreprises**

**N°40650 - 17/07/2011 - FRANCE - 06 - CARROS**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40650/>

Un feu se déclare vers 22h15 dans un bâtiment de 1 200 m<sup>2</sup> abritant des stockages et des bureaux de plusieurs entreprises. Les pompiers ouvrent les portes métalliques avec une disqueuse et éteignent l'incendie le lendemain matin avec 9 lances. Ils arrosent et surveillent ensuite les lieux jusqu'au 19/07.

Les trois quarts du bâtiment sont détruits ; ses vitres sont brisées et la tôle ondulée du toit a fondu. Seuls des bureaux situés à l'avant et un local à l'arrière sont épargnés. La municipalité prend un arrêté de péril. Selon la presse, la thèse de l'accident est pour l'instant privilégiée.

---

## **Accident**

### **Incendie d'un bâtiment de stockage**

**N°40885 - 02/09/2011 - FRANCE - 68 - VILLAGE-NEUF**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40885/>

Un feu se déclare à 6h45 dans un bâtiment de stockage de 2 000 m<sup>2</sup> utilisé par 4 entreprises. Le bâtiment abrite du matériel sanitaire, du matériel électrique, du bois, des solvants et de la peinture. Un important panache de fumée se dégage, entraînant l'information par le service départemental d'incendie et de secours de ses homologues allemand et suisse. Il n'y a aucun danger pour les populations. Les pompiers, équipés d'ARI, déploient 7 lances à eau alimentées par le grand canal d'Alsace et éteignent les flammes à 11 h. Le dispositif est levé à 15 h. Une enquête judiciaire est effectuée pour connaître l'origine du sinistre.

---

## **Accident**

### **Incendie d'un entrepôt de meubles**

**N°41877 - 10/03/2012 - FRANCE - 93 - GAGNY**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41877/>

Un feu se déclare vers 21 h au centre d'un entrepôt de 10 000 m<sup>2</sup> constitué de 4 cellules séparées par des murs coupe-feu. Composé de 8 établissements différents (stockages de meubles, de cosmétiques, articles de bazar...), un syndic de copropriété gère l'ensemble des locaux.

Par précaution, les secours procèdent à l'évacuation des habitants d'une cité proche. Durant l'intervention des pompiers, la chute d'une ligne à haute tension de 225 kV endommage des caténaires, ainsi que des habitations voisines et nécessite l'interruption de la circulation ferroviaire. Le feu sera éteint le lendemain matin vers 2 h. Les cellules détruites par l'incendie sont les 2 cellules centrales, les 2 murs coupe-feu des extrémités ont pleinement rempli leur fonction. En revanche, le mur coupe-feu central a été détruit par l'intensité du foyer. La construction de l'édifice était en bardage métallique sur un bas

de mur en parpaing. La toiture était en tôles sur charpente métallique.

L'inspection des installations classées relève sur le site le 12/03 que l'entrepôt était exploité sans autorisation et qu'il aurait dû être soumis à enregistrement pour la rubrique 1510. Un local, fermé à clef au moment de la visite, est susceptible de contenir un transformateur au PCB. L'inspection demande au syndic de lui fournir le bordereau de suivi de déchets du transformateur.

---

## Accident

### Feu d'un stockage de paille

**N°44592 - 12/11/2013 - FRANCE - 13 - ARLES**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44592/>



Un feu se déclare vers 17 h dans un hangar de 10 000 m<sup>2</sup> abritant 100 000 t de foin. Les pompiers éteignent l'incendie au bout de 24 h avec 4 lances.

---

## Accident

### Fuite d'hydrocarbures dans un site de stockage de produits pétroliers et pollution de l'OURCHE.

**N°40018 - 17/03/2011 - FRANCE - 21 - DIJON**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40018/>



Des irisations sont signalées sur l'OUUCHE à 9h35. Elles proviennent d'une canalisation d'eau s'y déversant en provenance d'un dépôt d'hydrocarbures. Les pompiers constatent l'origine de la pollution et mettent en place un barrage absorbant. Des plongeurs installent un système de récupération. L'inspection des installations classées est informée et demande des analyses supplémentaires. Les irisations dues à des hydrocarbures disparaissent vers 16h40. Les pompiers et le personnel du site assurent une surveillance jusqu'au 21/03.

---

## Accident

### Feu de bâtiment industriel à usage de stockage

**N°40439 - 02/06/2011 - FRANCE - 74 - VILLE-LA-GRAND**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40439/>

Vers 7 h, un feu se déclare dans un hangar de 3 000 m<sup>2</sup> d'une entreprise spécialisée dans le levage. Le bâtiment se trouve en bout de piste d'aérodrome.

La toiture est percée par le feu et un panache de fumée s'échappant de l'entrepôt est constaté dans la Zone Industrielle. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 3 lances puis déblaient les lieux. La circulation est interrompue dans la zone industrielle et le trafic aérien est perturbé.

Le bâtiment est détruit sur 1 000 m<sup>2</sup>, ainsi que 2 engins de levage de 130 et 160 t et 4 véhicules légers. Beaucoup de pneus stockés sont partis en fumée et des bouteilles de gaz ont explosé.

---

Aucun blessé n'est à déplorer car, en ce jour de l'Ascension, le dépôt était fermé. L'exploitant ne prévoit pas de chômage technique.

---

## **Accident**

### **Feu d'entrepôt**

**N°44557 - 06/11/2013 - FRANCE - 93 - AUBERVILLIERS**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44557/>

Un feu de poids lourd se propage vers 4h20 à un entrepôt de 4 300 m<sup>2</sup>. Les pompiers éteignent le feu à 6h30 ; 20 m<sup>2</sup> de toiture ont été endommagés. Les services du gaz et de l'électricité se sont rendus sur place.

---

## **Accident**

### **Inondation d'un site logistique**

**N°45312 - 26/05/2014 - FRANCE - 65 - BORDERES-SUR-L'ECHEZ**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45312/>

Sur le site d'un entrepôt logistique soumis à autorisation (1510), des infiltrations d'eau inondent un bâtiment sur 3 000 m<sup>2</sup> et 2 cm de hauteur. Les infiltrations en toiture provoquent la chute des faux plafonds. Les systèmes électroniques du site ne sont plus en état de fonctionnement. Les locaux sont mis en sécurité puis asséchés. Les 70 employés sont en chômage technique.

---

## **Accident**

### **Déficiences de la sécurité incendie d'un dépôt pétrolier**

**N°45472 - 11/07/2014 - FRANCE - 14 - MONDEVILLE**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45472/>

Un problème d'aspiration et de pompage prive, vers 23h45, un dépôt pétrolier de sa défense incendie. La surveillance sur le site est renforcée et l'activité est réduite.

---

## **Accident**

### **Feu de compacteur à déchets dans un entrepôt**

**N°46761 - 25/06/2015 - FRANCE - 36 - CHATEAUROUX**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46761/>

Sur le site d'un entrepôt soumis à autorisation (rubrique 1510), un feu se déclare à 14h45 sur un compacteur de déchets à la suite d'une opération de maintenance. Le personnel utilise une lance incendie pour attaquer les flammes en attendant les pompiers. L'incendie est maîtrisé. L'opération de maintenance faisait l'objet d'un permis de feu. Les mesures préventives à appliquer avaient été transmises à l'intervenant.

---

## **Accident**

### **Feu dans un dépôt de pièces automobiles**

**N°47419 - 20/11/2015 - FRANCE - 77 - DAMMARIÉ-LES-LYS**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47419/>

Un feu se déclare vers 1h10 dans un dépôt de pneumatiques et de pièces automobiles. Les pompiers éteignent l'incendie vers 5h15. L'entreprise est soumise à déclaration et contrôle périodique au titre de la rubrique 2930 (réparation, entretien de véhicules à moteur) de la nomenclature des installations classées.

---

**Accident**

**Incendie dans un entrepôt**

**N°47775 - 14/03/2016 - FRANCE - 01 - SAINT-VULBAS**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47775/>



Vers 18 h, un feu de palettes se déclare dans un entrepôt soumis à autorisation (rubrique 1510) d'articles de sport de 10 000 m<sup>2</sup>. L'extinction automatique et l'extraction des fumées se déclenchent. Les 61 personnes présentes sont évacuées. L'incendie détruit 24 palettes de chaussures de sport. Quatre personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone. Après l'extinction de l'incendie, les secours mettent en place une surveillance du site pour la soirée.

---

**Accident**

**Incendie d'un stockage de sièges de voitures.**

**N°39957 - 13/03/2011 - FRANCE - 59 - ANZIN**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39957/>



Un feu se déclare vers 22 h dans un bâtiment en brique de 5 000 m<sup>2</sup> dont une moitié est occupée par un stock de sièges de voitures, l'autre moitié étant vide. Les pompiers éteignent les flammes s'étendant sur 200 à 300 m<sup>2</sup> à 23h30 avec 4 lances à eau dont 1 sur échelle. Ils déblaient ensuite les lieux. Au cours de l'intervention, un pompier est victime d'une entorse. La police et les services du gaz et de l'électricité se sont rendus sur place.

---

**Accident**

**Incendie d'une entrepôt de vêtements**

**N°41495 - 21/12/2011 - FRANCE - 93 - BOBIGNY**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41495/>

Un feu se déclare vers 22 h dans 2 cellules de 800 m<sup>2</sup> abritant des vêtements dans un bâtiment de stockage de 4 300 m<sup>2</sup>. Les 131 pompiers arrivés sur place éteignent le sinistre avec 7 lances à eau dont 3 sur échelle. Pour les besoins de l'intervention, la circulation sur une avenue proche a été interrompue par la police. Le bâtiment est dégarni puis déblayé. Une partie des stocks a été préservée.

---

**Accident**

**Incendie d'un entrepôt de pommes de terre**

**N°41679 - 17/01/2012 - FRANCE - 80 - DOULLENS**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41679/>



Un feu se déclare vers 2 h dans un hangar de 3 000 m<sup>2</sup> abritant une chambre froide de 400 m<sup>2</sup> contenant des produits agricoles. Les pompiers maîtrisent l'incendie avec 3 lances à eau malgré des difficultés d'approvisionnement. A la suite de ce sinistre, 4 employées sont en chômage technique et 1 300 t de pommes de terre, ainsi que 320 t de betteraves sont détruites. Aucune information n'est donné sur les éventuels dommages subits par les installations de réfrigération.

---

**Accident**

**Feu d'entrepôt**

**N°46353 - 08/03/2015 - FRANCE - 93 - AUBERVILLIERS**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46353/>



Un feu se déclare vers 8 h dans une alvéole de stockage de 300 m<sup>2</sup> au sein d'un entrepôt de 3 000 m<sup>2</sup>. L'incendie est éteint à 10 h. Le sinistre détruit 1 000 m<sup>2</sup> de bâtiment. Un pompier est légèrement blessé lors de la phase d'attaque du feu. Au cours de l'intervention, une canalisation alimentant une bouche incendie s'est rompue.

---

**Accident**

**Incendie d'un bâtiment de stockage.**

**N°39833 - 18/02/2011 - FRANCE - 93 - L'ILE-SAINT-DENIS**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39833/>

Un feu se déclare dans un bâtiment de stockage de 800 m<sup>2</sup> abritant de la peinture et enclavé dans une zone résidentielle. Les pompiers déploient 9 lances à eau pour éteindre l'incendie puis déblaient les lieux. Un élu, la police, les services du gaz, de l'électricité et de l'eau se sont rendus sur place.

---

**Accident**

**Feu d'un bâtiment de stockage**

**N°40174 - 21/04/2011 - FRANCE - 33 - AMBES**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40174/>

Un feu se déclare vers 3 h dans un bâtiment de stockage de 400 m<sup>2</sup>. Les services de l'électricité coupent l'alimentation du site. Les pompiers éteignent l'incendie avec 6 lances à 3h30. Près de 150 m<sup>2</sup> de bâtiment sont endommagés et un stock de 2 000 m<sup>3</sup> de palettes renouvelées est détruit.

---

**Accident**

**Feu d'un entrepôt abritant des quads et des deux-roues**

**N°40437 - 03/06/2011 - FRANCE - 13 - BOUC-BEL-AIR**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40437/>

Un feu se déclare vers 6h45 dans un stockage de quads et deux-roues de 2 000 m<sup>2</sup>, dans un hangar de 4 000 m<sup>2</sup> abritant également des gardes-meubles. Les secours interrompent la circulation et les services de l'électricité coupent une ligne haute-tension. Les pompiers éteignent l'incendie avec 5 lances dont 2 sur échelle. Le stockage de 2 000 m<sup>2</sup> est détruit.

---

## Accident

### Feu de bâtiments techniques municipaux

**N°40698 - 05/08/2011 - FRANCE - 95 - MONTIGNY-LES-CORMEILLES**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40698/>

Un feu se déclare vers 19 h dans 2 bâtiments de 2 000 m<sup>2</sup> des services techniques de la ville abritant du matériel. Plus de 70 pompiers éteignent l'incendie vers 20h30 avec 5 lances dont 1 sur échelle.

---

## Accident

### Feu d'entrepôt désaffecté

**N°41174 - 27/10/2011 - FRANCE - 94 - IVRY-SUR-SEINE**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41174/>

Un feu d'origine inconnue se déclare à 12h30 dans une cellule de 300 m<sup>2</sup> d'un entrepôt désaffecté à simple rez-de-chaussée s'étendant sur 13 000 m<sup>2</sup>. Les pompiers éteignent les flammes à 14 h avec 3 lances à eau dont 1 sur échelle. Ils dégarnissent et déblaient ensuite le site. L'intervention s'achève à 15h45. Les services du gaz et de l'électricité se sont rendus sur place.

---

## Accident

### Feu d'entrepôt

**N°46389 - 19/03/2015 - FRANCE - 93 - NOISY-LE-SEC**

*H52.10 - Entreposage et stockage*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46389/>

Un feu se déclare vers 21h30 dans un entrepôt de 5 000 m<sup>2</sup> découpé en alvéoles de 1 000 m<sup>2</sup>. Le bâtiment est à structure métallique et brique. Les alvéoles sont à usage mixte : garage, stockage de produits divers dont des feux d'artifice. Le feu est circonscrit à 23h49.

---